

<http://lipietz.net/Adoption-de-mon-rapport-913>

Conglomérats financiers

Adoption de mon rapport

- Député européen (Verts, France) - Économie - Marchés financiers et harmonisation fiscale -



Publication date: mardi 5 novembre 2002

right © Alain Lipietz - Tous droits réservés

La Commission Économique et Monétaire adopte sans amendement mon rapport en deuxième lecture sur la surveillance des conglomérats financiers.

Comme je l'avais demandé dans [mon rapport](#), l'enjeu était d'adopter la directive telle qu'amendée par le Conseil après la première lecture au parlement, afin de ne plus retarder son adoption.

En effet, telle qu'amendée par le Conseil, la directive me semble suffisamment proche de ce que j'avais souhaité dans mon rapport pour la première lecture.

Une partie de la droite libérale a eu le bon sens de le comprendre et l'élégance de retirer ses amendements, quelques ultra-libéraux se sont acharnés mais ont été battus, n'ayant pas le soutien de toute la droite.

PS:

Voir l'historique de la bataille en première lecture :

[La bataille en Commission économique et monétaire.](#)

[La bataille en plénière.](#)

Voir également mes commentaires sur ce résultat dans la presse financière [anglophone](#) et [francophone](#).